

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N 508 - 14 décembre 1989 - Prix 2.50 F

C'est possible
SMIC à 6 500 F
= 25 % des profits

ENSEMBLE

Imposons d'autres choix

Depuis le 11 septembre, les salariés des Chantiers en lutte pour l'augmentation de 1500 F de leurs salaires, pour la défense du statut et les départs à 55 ans pour tous, trouvent les communistes à leurs côtés, que ce soit à l'entreprise, dans les municipalités ou à l'Assemblée Nationale.

La raison est simple. Satisfaire ces revendications est une nécessité urgente pour les salariés et leurs familles et pour le développement de la Navale.

Répondre aux besoins du pays et au développement du marché mondial suppose de maintenir les activités des arsenaux, et de développer les chantiers de constructions et de réparations navales dont les deux grands Chantiers que sont Saint-Nazaire et La Ciotat.

Depuis le 11 septembre, des moyens importants ont été mis en œuvre par la direction et le gouvernement avec l'aide active de la presse qui spéculait aujourd'hui sur l'essoufflement du conflit, pour tenter de faire baisser la combativité, la lutte.

La complaisance des médias qui portent sous toutes les formes, le fameux "Pari de la réouverture" de la Direction, ne suffit pas à masquer les faits :

La Direction a fermé les portes pour casser la lutte. Elle a échoué et devant la combativité, la détermination et l'unité des salariés, elle a dû réouvrir.

Quelle que soit la forme sous laquelle se poursuit la lutte, l'exigence de l'augmentation des salaires est aussi forte, aussi justifiée et aujourd'hui comme hier, les moyens financiers existent pour satisfaire cette revendication comme le montre René Magre dans ce journal.

Le vote à l'Assemblée Nationale par l'ensemble des députés de gauche du Projet de Loi déposé par le Groupe Communiste, portant le SMIC à 6 500 F permettrait pour l'essentiel de satisfaire la

revendication salariale aux Chantiers comme dans l'ensemble des entreprises du pays en prenant seulement 1/4 des profits.

Le refus des députés socialistes (y compris ceux du département) de voter cette mesure suscite de nombreuses interrogations et du mécontentement parmi les électeurs de gauche et nous les invitons à se faire entendre.

En effet, face à ce refus, avancer vers la satisfaction de ces revendications suppose de poursuivre la

lutte dans chaque entreprise et dans le même temps que se développe l'expression massive de cette exigence du SMIC à 6 500 F, pour un vote conforme à vos intérêts à l'Assemblée Nationale.

Progresser dans ce sens, c'est bien renforcer le seul Parti qui travaille aujourd'hui à cela : le PCF.

Les patrons l'ont bien compris. C'est pourquoi Jean-Noël d'Acromont nous réserve ses coups, mais

de plus en plus nombreux sont aussi les salariés qui le comprennent.

C'est ainsi que vingt et un salariés des Chantiers viennent d'adhérer au PCF.

Nous vous invitons à faire de même. C'est la condition pour avancer.

Gilles BONTEMPS,
Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français.



SOMMAIRE

N° SPÉCIAL CHANTIERS

- HISTOIRE : Les Chapelets de Machecoul. Un article de Louis Oury. p. 2
- Une intervention de René Magré, secrétaire syndical C.G.T.
- Un appel de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. p. 3
- Brèves p. 6
- Neutre la presse ?
- Journal d'une femme de grévistes p. 7

UNE QUESTION D'ACTUALITÉ *Devenir communiste*

Des sacrifices, vous en avez faits. De la patience, vous en avez eue.

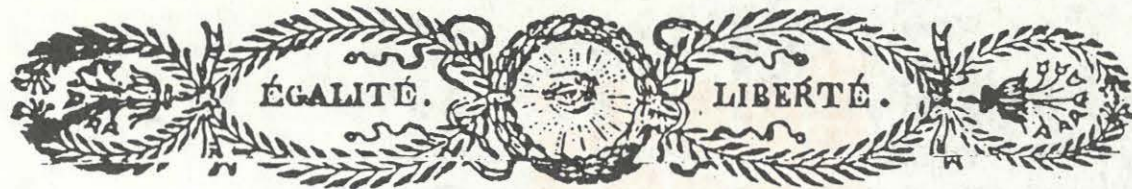
Résultat : votre vie se rétrécit. L'avenir des jeunes vous inquiète. La France se porte mal.

Dans le même temps, vous constatez les profits monstrueux réalisés sur votre dos et vous vous heurtez au refus obstiné du gouvernement et du patronat de satisfaire vos revendications, tous vous disent : « c'est impossible ».

Le seul parti qui vous donne raison et approuve vos revendications, c'est le Parti Communiste. Il fait des propositions et renforce ainsi votre action. Il veut construire une société nouvelle, moderne, socialiste.

Rejoignez-le : c'est d'actualité.

(Voir page 7)



LES CHAPELETS DE MACHECOUL (1)

Par Louis OURY

Alors que des historiens plus soucieux de leur carrière ou d'un impact médiatique ravivent, non pas 1789, mais 1793, il est utile de rappeler que si nos aïeux n'avaient pu s'imposer aux "Vendéens" nous ne commémorerions pas le Bicentenaire de notre Révolution. C'est la raison pour laquelle à l'heure où certains tentent de culpabiliser les Républicains en évoquant les crimes commis par Carrier, Turreau et consorts, il est important de préciser, sans pour autant approuver, que l'écrasement de la "Vendée" était militairement nécessaire, car vous le verrez, c'est d'un nazisme avant l'heure que nos aïeux durent triompher.

*
**

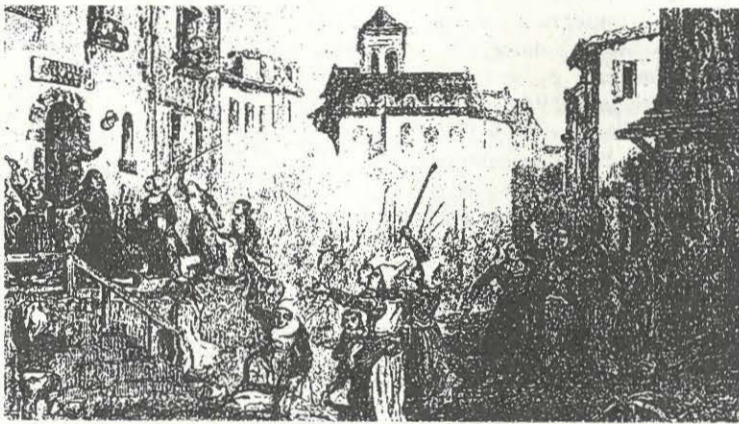
Lorsqu'en 1791 la Constitution civile impliqua au clergé de prêter serment, sur les soixante-dix prêtres du district de Machecoul, huit seulement lui jurèrent fidélité. Les cinquante-huit autres durent quitter leur presbytère et aller vivre parmi leurs ouailles, tandis que des prêtres "jureurs" étaient installés à leur place sous la protection de la garde nationale, la population manifestant une hostilité permanente. Et dans les mois qui suivirent, toute nouvelle initiative républicaine aggravait la situation.

Entre temps des jalousies et des rancunes s'étaient développées parmi les notables du district. Ainsi Laheu, ancien lieutenant général du duché de Retz, avait été accrédité maire de Machecoul, puis un autre maire lui avait succédé, sans que l'ambitieux René Souchu, qui, sous l'ancien régime, avait été procureur fiscal de la famille Charette, ne bénéficiât de promotion. Titulaire d'une humble charge de chef de bureau, plus proche du public que les dirigeants qu'il enviait, Souchu avait profité des événements pour envenimer les esprits.

Une rumeur propageant qu'une flotte non identifiée croisait au large des côtes vendéennes, le 30 juin 1791 Dumouriez vint contrôler que la défense de la ville était assurée. Cette alerte s'avérant dénuée de fondement, il mit en évidence le mensonge de dix curés soupçonnés d'attiser les esprits, ce qui discrédita ces prêtres, après quoi il les fit incarcérer, sans que la population ne s'en offusquât. Ensuite, toujours aussi subti-

lement, il prescrivit que leurs condisciples réfractaires devaient habiter Nantes.

Cette mesure s'avéra efficace, et dans les campagnes l'agitation décrut. Mais en mars 1792, Dumouriez devenant ministre des Affaires Étrangères, son départ se traduisit en Pays de Retz et dans la proche Vendée, par un relâchement de l'emprise républicaine. Les recrues du district exigèrent le paiement de leur solde en numéraires et non en assignats, puis, au fil des mois, domestiques et fermiers regimbèrent à propos de faits anodins. «Lorsqu'enfin une décision aussi maladroite que hardie» (1), la levée de trois cent mille hommes



Soulèvement de Machecoul. In Pitre Chevalier, *Bretagne et Vendée*.

décritée par la Convention le 24 février 1793, acheva de mûrir ces êtres frustes.

Le mardi 5 mars un courrier apporta l'ordre au responsable du district d'avoir à fournir une liste de trois cent dix hommes, lesquels étaient à recruter parmi les vingt-trois communes de sa juridiction. L'intrigant Souchu répandit vite la nouvelle, et ainsi dans les lieux les plus reculés apprit-on que le lundi 11, dans chaque bourg, des commissaires viendraient effectuer cette levée, tandis que seraient mis sous séquestre les derniers biens des émigrés.

Le dimanche 10, imprégnés du sermon de carême des prêtres réfractaires revenus en cachette vivre chez l'habitant (2), dans plusieurs communes des fidèles sonnèrent le tocsin à la sortie de la messe. Les Républicains qui avaient assisté à l'office furent houspillés ou frappés par des femmes, les hommes s'en prenant aux autorités municipales qu'ils désarmèrent et menacèrent.

Dans l'après-midi les libations surexcitèrent ceux qui d'emblée s'étaient constitués chef de bande (3) pour courir caves et celliers. Et le 11 au matin, la majeure partie de la population du district prit la direction de Machecoul, soit cinq à six mille personnes, femmes et enfants compris, «armées de fusils, de fourches, de faux, de couteaux de pressoirs et de piques...» (4).

*

**

Que veut cette horde d'esclaves,

De traîtres, de rois conjurés ?
(La Marseillaise, 2^e couplet.)

La garde nationale, sous les ordres du commissaire Mau-

passant, ne totalisait qu'une minutes, après quoi «le citoyen Joubert, président du district, eut les poignets sciés avant d'être assassiné à coups de fourches» (4). Vingt-six patriotes furent mis à mort le premier jour et dix-huit le lendemain, parmi eux trente furent émasculés au préalable, les corps des autres furent dépecés comme ceux de bêtes à l'abattoir.

La rébellion semblant en mesure de s'imposer militairement, et «les paysans étant tellement compromis qu'ils eussent tout à redouter et ne pussent reculer dans la voie d'extermination dont ils devenaient les instruments» (5), des officiers nobles capables de commander des armées se présentèrent à Machecoul. C'est ainsi qu'y arriva, le 14 mars, François-Athanase Charette de la Contrie.

Natif de Couffé, à l'autre bout du département, âgé de trente ans et ancien officier de marine, le chevalier Charette traînait avec lui une réputation de férocité datant de bien avant la Révolution. Un jour de tempête, au large de Brest, d'un coup de pistolet il avait exécuté l'un de ses marins qui priait, à genoux sur le pont, pour que la mer se calmât. Le commissaire Auvynet, qui fut son secrétaire, dépeint ainsi le tempérament de son chef: «On l'a vu poursuivre à grands coups de pied, autour d'une troupe rangée en bataille et faisant l'exercice, des officiers qui lui paraissaient commettre quelques fautes dans les manœuvres. Bien plus, ce qu'on ne croirait pas si dix mille témoins ne rendaient hommage à la vérité du fait, Charette, en introduisant le châtiement du bâton parmi ses soldats, était lui-même l'exécuteur de la punition des coupables. Le minimum était de vingt-cinq coups qu'il leur appliquait lui-même avec la plus grande énergie...».

Sous la houlette de Charette, Souchu embrigada les magistrats qu'il détenait, notamment le juge Boulemer, dans une parodie de tribunal dont il se déclare le président, ce qui, en sorte, "institutionnalisait" la Terreur cinq mois avant que ne le décrétât la Convention, à la suite de quoi les patriotes furent traqués dans leur maison pour être "jugés", ceux qui résistèrent furent abattus devant leur famille, Souchu ayant

déclaré qu'on "soignerait" femmes et enfants ultérieurement. Les autres, croyant à la mansuétude des brigands, se laissèrent emmener. Par groupe de 56, Souchu les fit conduire près du Calvaire, dans une prairie bordée d'un fossé profond. Là, en présence de «Charette, épée nue à la main et manches retroussées», il les fit aligner au coude à coude et par dizaines, puis il les fit lier l'un à l'autre par un bras, comme autant de grains d'un chapelet. Alors les "Vendéens" commencèrent leur prière, tuant un républicain à la fin de chacun des 6 Pater et un à la fin de chacun des 50 Ave (5). C'est dans un tel moment que, suprême raffinement de cruauté, Charette annonça au chirurgien Musset, frère d'un député à la Convention, qu'il «ne mourrait que le dernier» (6).

Mais Charette nourrissait un projet autrement grandiose que le pouvoir en un chef-lieu de district: la conquête de Nantes. Conscient qu'auparavant il devait aguerrir ses troupes, il marcha sur Pornic dont il s'empara, laissant Souchu à nouveau maître de Machecoul. Au pays de Barbe-Bleue les exécutions en chapelets continuèrent, les actes de barbarie aussi, cela en réglant leur compte aux patriotes des communes voisines. De la sorte, Marchesse, le vieux curé constitutionnel de Bourgneuf-en-Retz, fut traîné jusqu'à Machecoul, soit douze kilomètres, les mains attachées à la queue d'un cheval. Là, sur le seuil de la prison, on lui écrasa la tête entre la porte et le mur (7).

Louis OURY.

(A suivre.)

(1) C'est moi, L.O., qui souligne ce significatif "enfin" dans cette phrase empruntée au récit de François Chevalier, natif de Héric et prêtre réfractaire de St-Lumine-de-Coutais, commune du district de Machecoul.

(2) Dont l'ancien vicaire de Machecoul, François Priou, 39 ans, natif de Nivillac (Morbihan).

(3) Notamment l'ouvrier sellier Vri-gnault et les marchands de volailles Pajot et Guérin, lesquels allaient par la suite se faire remarquer par leur cruauté.

(4) Témoignage du 24 mai 1793 par le juge Boulemer qui était parvenu à s'enfuir de Machecoul le 22 mars.

(5) Le témoignage le plus émouvant sur ces "chapelets" est celui de Germain Bethuis qui, pour obtenir la grâce de son père blessé, accompagna sa mère chez Charette, lequel dit durement: «Un homme destiné à mourir dans quelques heures n'a pas besoin de médecin».

(6) Rapport de Villers, député de la Loire-Inférieure à la Convention, d'après le témoignage du juge Boulemer.

(7) «La préparation de la guerre de Vendée», tome III, p.352, par Charles-Louis Chassin qui cite Verger à Chevas.

"INVESTISSEMENT SOCIAL OU SPÉCULATION"



René MAGRÉ,
secrétaire du syndicat CGT :
**« Avec ce conflit, les vraies questions
sont posées,
il faudra bien y répondre. »**

N.L.A.: « 13 semaines de conflit, des propositions de la Direction qui ne font pas le compte, comment analyser cette situation? »

René MAGRE: L'analyse que l'on peut tirer est qu'aujourd'hui les travailleurs des Chantiers de l'Atlantique ne veulent plus travailler avec des salaires aussi bas. Il y a là, dans cette entreprise, un problème incontournable qui ne peut être résolu avec aucun artifice. La Direction comme les Pouvoirs publics doivent comprendre cela. Sans des négociations sérieuses et la satisfaction des revendications, le problème demeurera. Compter sur un pourrissement serait une grave erreur.

Et il y a aussi les autres points: avec la défense du statut, il s'agit de conserver des acquis, voire des améliorations. Même chose avec la préretraite à 55 ans. Sur tous ces points chacun a conscience de poser véritablement des questions fondamentales pour l'avenir des Chantiers.

N.L.A.: « On entend aussi beaucoup parler des questions industrielles et de la stratégie du groupe G.E.C. Alstom qui pourrait « lâcher l'activité navale ».

René MAGRE: Effectivement. J'ai lu des choses sur ce point, notamment de la part des responsables du P.S. J'ai vu aussi des déclarations du ministre Evin affirmant que le gouvernement faisait son travail en donnant des aides.

Ces questions ne sont pas au centre du conflit. Le centre du conflit ce sont les revendications. A la limite, on peut se poser la question si ces propositions n'ont pas pour but de faire diver-

sion et de semer à nouveau la crainte pour casser la combativité. Je pense, pour ma part, que donner des aides n'a rien à voir avec la définition d'une véritable politique maritime pour notre pays, car si demain G.E.C. Alstom décide de ne pas prendre de commandes, que fait-on? On ne va tout de même pas demander aux Britanniques de définir la politique maritime de la France?

Il y a donc là une vraie question, mais elle n'est pas encore résolue, le gouvernement porte une lourde responsabilité car tout de même les socialistes ne sont pas au pouvoir d'hier. Mais je le répète, pour l'heure, le problème ce sont les revendications et c'est à cela qu'il faut répondre.

N.L.A.: « Peut-on satisfaire les

revendications alors que la Navale est très aidée? »

René MAGRE: Rien n'empêche de satisfaire les revendications. C'est avec une bonne qualification et de bons salaires que l'on gagne en compétitivité.

De la même façon, un bon statut et des départs en pré-retraite à 55 ans sont des moyens indiscutables de motiver et dynamiser l'entreprise, notamment avec l'embauche de jeunes puisque, ne l'oublions pas, la moyenne d'âge ici, avec 42 ans, est très élevée.

Il y a les aides, c'est vrai, mais tous les pays aident leurs chantiers souvent plus que la France. Ce n'est donc pas une question de compétitivité mais une question politique.

Le maire de St-Nazaire parle

d'employer une partie de ces aides à une politique sociale. Je ne suis pas sûr que ce soit la bonne solution. Ce qu'il faut c'est utiliser les énormes profits d'Alstom. Le bénéfice net grimpe régulièrement depuis 1980 et la trésorerie avoisine les 10 milliards de francs lourds. Il faut utiliser cela dans l'investissement social et non la spéculation comme c'est le cas actuellement.

Pour satisfaire les 1500 F, 1% seulement de ce trésor est nécessaire pour les Chantiers et 10% si on les donne aux 40000 personnes d'Alstom.

Ce sont ces voies nouvelles qu'il faut utiliser si on veut régler les problèmes et aller de l'avant. Avec ce conflit les vraies questions sont posées. Il faudra bien y répondre.



APPEL DE LA FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU P.C.F. « AMPLIFIEZ LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE »

La lutte engagée majoritairement par les salariés des Chantiers depuis début septembre porte sur les salaires.

L'intransigeance du patron s'appuyant sur l'attitude du gouvernement, ne désarme pas ceux qui luttent. Malgré les pièges, les faux débats entretenus, par ceux qui veulent justifier la politique d'austérité, les travailleurs tiennent bon.

C'est une bonne chose pour eux, comme pour tous les salariés qui se reconnaissent dans cette lutte pour de meilleurs salaires.

Aider ceux des Chantiers à gagner c'est du même mouvement créer les conditions les meilleures pour nous-mêmes.

Déjà plusieurs cellules du P.C.F., notamment dans les entreprises, les élus communistes dans de nombreuses villes, ont organisé la solidarité financière. Il s'agit de multiplier les initiatives qui permettront à la solidarité ouvrière de s'exprimer dans tout le département.

QUAND LE PATRON ÉCRIT

Les médias font de larges places aux commentaires et positions de la direction. Ce qui n'est pas le cas, bien sûr, pour les positions syndicales ou du seul parti qui soutient le mouvement.

Mais cette bienveillante ouverture de l'information ne suffit pas à la Direction. Ainsi le PDG a lui-même écrit à chaque membre du personnel, là il trouve de l'argent... Trois pages, beaucoup d'intervalles, de questions pour suggestions à sens unique. Mais le peu de propositions au regard des revendications montre son embarras...

Sur un ton qui se veut paternaliste, le P.D.G., la larme à l'œil, tente d'expliquer qu'il est prêt à l'avenir à engager une négociation contractuelle.

J.-P. Grill propose une prime de 800 F liée à l'avancement au 1-11-89 du G.29 (bateau en construction) et serait payée après reprise d'une activité normale!

Autrement dit, si vous arrêtez je vous donne ça! Allons, Messieurs, la dignité cela existe, même chez les travailleurs!

J.-N. D'ACREMONT PERD LA MESURE

Une fois de plus, le directeur général des Chantiers, J.-N. d'Acremont, s'en prend au PCF et à la CGT.

C'est l'hommage du vice à la vertu, pourrait-on dire... Mais reconnaissons-le, ce discours n'est ni nouveau, ni ne nous étonne, l'imaginaire semble avoir fait défaut au PDG: traiter ceux qui se trouvent au premier rang de l'action de « terroristes totalitaires, de jusqu'au-boutistes manipulés pour on ne sait quel obscur motif », on pourrait ironiser: « Laissons aux bêtes à cornes la peur du rouge ».

Mais les propos de J.-N. d'Acremont ne sont pas gratuits, ce qu'il a du mal à encaisser c'est que les travailleurs se sont rassemblés. En utilisant l'anti-communisme il cherche à peser sur l'unité réalisée dans la lutte. Si piège il y a, c'est bien la direction qui est piégée... « la lutte unie et la ténacité des travailleurs déjoue ses manœuvres ».

BAROUD D'HONNEUR...

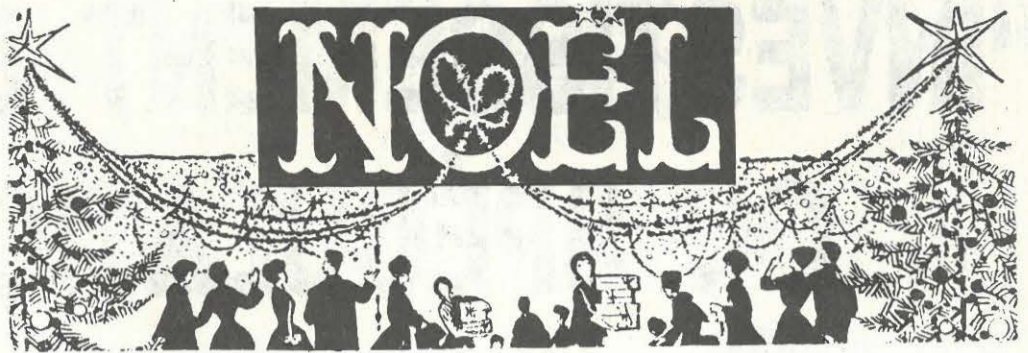
Plus de 600 personnes du Chantier parmi les 300 participants à la manifestation du 7 décembre à Nantes.

Est-ce un baroud d'honneur comme l'a dit "Ouest-France"? Eh bien non. Dès le lendemain, 2000 débrayaient dans le Chantier, prouvant leur unité, donc leur force pour obtenir l'ouverture des négociations sur leurs justes revendications.



FUZZ Disques
1, Place de la Bourse
44000 NANTES
Tél. : 40.48.78.72
LE FOURNISSEUR N°1
DES DISCOTHEQUES

Tous les disques
K7 et C.D.



BIENTÔT NOËL

L'année 1989 se termine et, comme les précédentes, elle n'échappe pas aux traditionnelles fêtes « de fin d'année ». C'est la période des réveillons, des réceptions familiales.

C'est la période des cadeaux, et des millions d'enfants seront en extase devant les jouets déposés dans les sabots et souliers, et cela, sous l'œil amusé des parents ou du grand frère et de la grande sœur qui « n'y croient plus ».

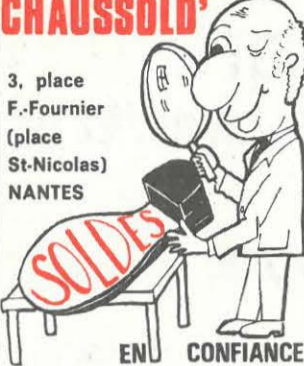
Si Noël fait la joie des petits, il n'en reste pas moins que les grandes personnes sont aussi sensibles à la coutume des cadeaux, quelle que soit leur valeur. Autant de joie se lit dans les regards, qu'il s'agisse d'offrir ou de recevoir.

Amis lecteurs, nous nous permettons de vous guider dans votre choix, en vous conseillant d'aller chez les annonceurs des « Nouvelles de Loire-Atlantique ». Le meilleur accueil vous sera réservé. Et joyeux Noël à tous !



CHAUSSOLD'

3, place
F.-Fournier
(place
St-Nicolas)
NANTES



EN CONFIANCE
LES MEILLEURS PRIX POUR
LES MEILLEURES QUALITES

DES CADEAUX POUR TOUS LES GOÛTS

La saison des fêtes arrive. Elle est annoncée par les rues illuminées, les flashes à la télé, les publicités. Et par un petit air qui se promène dans la tête des gosses. Même par temps de fauche, le plaisir d'offrir est irrésistible.

Faire un cadeau, offrir un objet, donner quelque chose à toujours été, depuis que l'homme vit en société, une manifestation d'amitié. Aujourd'hui, cet échange de

vœux à la fin de l'année, bien que devenu tradition, peut ne pas perdre son contenu chaleureux. Offrons, peut-être une fleur ou un objet, mais dans ce dernier cas, l'objet attendu et souhaité.

Pour ceux qui nous sont proches, le choix n'est pas très difficile. Nous connaissons leurs goûts et leurs besoins.

Pour les autres, lorsque nous avons des cadeaux à leur faire, c'est plus malaisé.

Méfions-nous du gadget qui plaît quelques minutes mais dont on ne sait que faire après, n'offrons pas une cravate à un homme qui s'occupe beaucoup de sa personne, elle ne lui plairait pas ; ni une eau de toilette à une femme coquette, ou alors offrez-lui celle qu'elle utilise habituellement.

Ne donnons un livre qu'à ceux qui aiment lire.

Enfin, ne craignons pas d'offrir le cadeau utile et pratique dans un emballage de fête, il servira toute l'année et la personne qui l'utilisera aura souvent pour vous une pensée reconnaissante.

Parmi les cadeaux utiles, il y a le petit vêtement chaud, la foule des appareils ménagers, du plus petit au plus important, la machine à



Pour Noël et la St-Sylvestre **PENSEZ**

CHRISTINE COIFFURE A DOMICILE

Hommes et femmes - Mise en plis - Couleurs - Mèches, etc.
Un simple coup de fil et Christine se déplace

POUR VOUS COIFFER du lundi au samedi,
région Saint-Nazaire
et Presqu'île

TEL. 40.66.54.40

D.P.G. ☎ 40.24.81.89

DEPANNAGE — INSTALLATION — VENTE — S.A.V.
INTERVENTION RAPIDE — VEHICULE RADIO

• ELECTROMENAGER
Vente - Dépannage

• INDUSTRIEL

• BUANDERIE

• COLLECTIVITE

• PLOMBERIE

• DEVIS GRATUIT



• ANTENNE TV FM

• SERRURERIE

• VOLETS
ROULANTS

• BAIES ALU

• TAPISSERIE

• PEINTURE

POUR VOS
CADEAUX
DE FIN
D'ANNEE...

NOËL 

Ets DAVY Pierre

RADIO - TELE - VIDEO - HI-FI
PETIT et GROS ELECTRO-MENAGER
SERVICE APRES-VENTE

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

PHILIPS

85, avenue de la République
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.22.52.84



GILRADIO

33, Avenue de la République
44600 SAINT NAZAIRE

LE PLUS GRAND CHOIX DE :
DISQUES, CASSETTES, COMPACTS, de votre région

EGALEMENT LES PLUS GRANDES MARQUES :
HIFI - TELE - MAGNETOSCOPE

HITACHI - BANG OLUFSEN - YAMAHA

NOUVEAUTÉ : cassette vidéo VHS "LE GRAND BLEU"
Pour animer vos soirées sono-disco complète 500 F
Location caméra vidéo - Liste de mariage

CONSTRUISEZ DÈS AUJOURD'HUI
VOTRE ESPACE SON ET IMAGE
BANG & OLUFSEN

ACHETEZ AUJOURD'HUI
PAYÉZ EN JANVIER 91

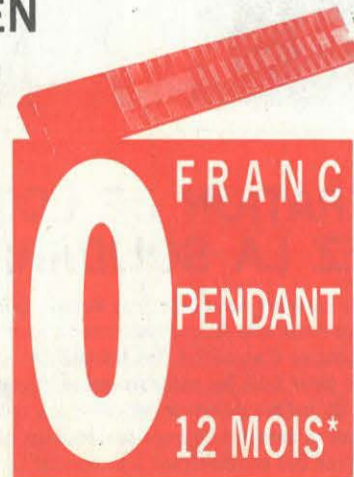
EXCEPTIONNEL

sur toute

la gamme

Bang & Olufsen

L'architecture intérieure du son et de l'image.



coudre ou la machine à tricoter, le vêtement, l'article de sport ou de ski (saison oblige), l'article « cuir », le rasoir électrique ou l'article auto pour papa, la télévision ou la Hi-Fi, le meuble, de la chambre au salon, en passant par le petit mobilier, un beau cadeau pour toute la famille, le « deux-roues », cadeau rêvé pour les jeunes et utile pour tous, l'article d'horlogerie, le disque et la cassette, etc.

Et puis il y a le dernier cri de la technique : « l'informatique familiale », dont on découvre l'agrément et l'utilité...

**JOYEUX NOËL...
AVEC LES
ANNONCEURS DES
« NOUVELLES DE
LOIRE-ATLANTIQUE »**

UN CONFLIT RÉFLÉCHI

Les décisions et le contrôle du conflit des Chantiers par les salariés eux-mêmes, avec leurs syndicats, sur les revendications et les formes d'actions ont permis de mener une lutte exemplaire depuis 13 semaines.

Et pourtant qu'entendons-nous dans les médias : « Essoufflé, démobilisé, baroud d'honneur », etc., etc...

Ils voudraient bien qu'il en soit ainsi.

Depuis septembre 89, de l'élaboration des revendications à la reprise du travail après le lock-out, les salariés, avec une large majorité chaque jour, ont fait la démonstration de leur volonté de voir leurs revendications satisfaites.

Un grand mouvement de solidarité s'est développé dans toute la région, solidarité financière et solidarité de luttes, cela aide à se sentir fort.

Les luttes s'épaient et les gars des Chantiers voient avec satisfaction les actions au Port, chez « les Phares et Balises », aux Allocations Familiales, à la Sous-Préfecture, etc...

Alstom a les moyens de satisfaire tout de suite les revendications.

Les salariés du Chantier ne sont pas isolés, ils ont raison de lutter et ils peuvent l'emporter.

SOUTIEN D'ANDRÉ LAJOINIE

André Lajoinie a envoyé, le 16-11-1989, une lettre au ministre de l'Industrie, M. Fauroux :

Le président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale rappelle les revendications des travailleurs, souligne bien que l'augmentation de 1 500 F, la retraite à 55 ans accompagnée d'une véritable politique de formation et d'embauches des jeunes participeraient au développement et à l'efficacité de l'entreprise.

C'est d'ailleurs la question de l'avenir de l'ensemble de la construction navale qui a été posée au Gouvernement.

MONSIEUR LE MINISTRE : INTERROGATIONS NE SONT PAS SOUTIEN !

La direction du Chantier a été contrainte de reculer devant la puissance, la sérénité des travailleurs en lutte depuis 12 semaines : elle a dû lever le lock-out décidé par elle.

Cette direction se refuse toujours à donner les réponses exigées par les travailleurs.

Cette démarche n'est d'ailleurs pas nouvelle, elle est confortée par l'attitude du Gouvernement qui, dans tous les conflits, s'est refusé de remettre en cause sa politique d'austérité.

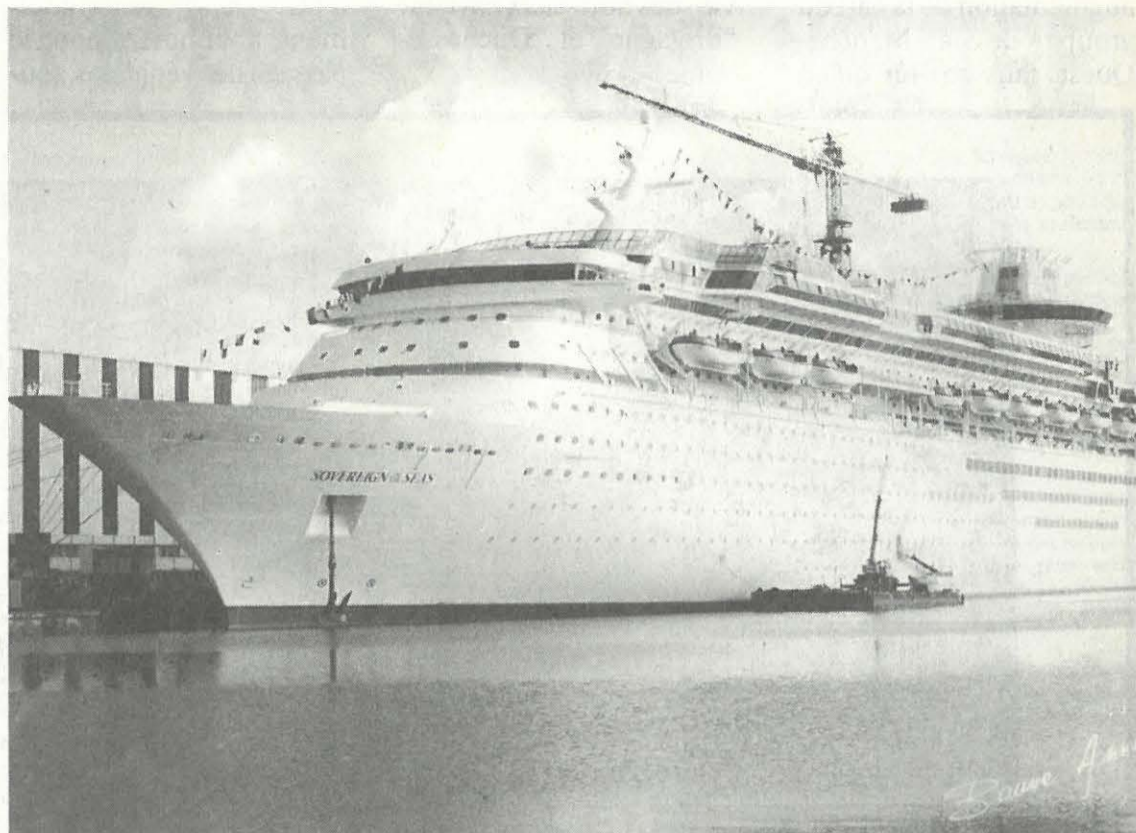
Représentant local de cette politique, le ministre Claude Evin, se refusant à apporter un soutien clair et sans ambiguïté aux revendications des salariés des Chantiers, essaie de se dédouaner en dissertant sur ses « interrogations » et en répétant que : « Quand des problèmes dépendant du Gouvernement se posaient, celui-ci a pris ses responsabilités ».

Mais la prise réelle de responsabilités l'aurait amené à répondre favorablement à la proposition de loi déposée par le groupe communiste à l'Assemblée Nationale : porter le S.M.I.C. à 6 500 F.

Cette mesure permettrait de régler le conflit, elle est réalisable car elle peut être financée par seulement un quart des profits réalisés par les patrons.

Elle peut être votée tout de suite car socialistes et communistes sont majoritaires à l'Assemblée, cette mesure serait un pas vers la justice sociale.

Dans ses interrogations reprises complaisamment par « L'Eclair » du 9-12-89, Claude Evin demande « à la Direction, comme aux travailleurs, de prendre conscience des enjeux » comme si les travailleurs étaient en grève pour leur plaisir, et que la Direction n'était pas la seule responsable de la durée et de l'ampleur de ce conflit.



Dans ses interrogations, afin de semer le trouble, de porter le débat ailleurs que sur les revendications déposées par l'ensemble des salariés, il aborde les questions industrielles.

Dans ce domaine il ne réaffirme aucunement la volonté du Gouvernement de posséder une construction navale à la hauteur des besoins actuels dans le monde. Au contraire, il propose de transférer les constructions militaires actuellement réalisées par les arsenaux dans le seul chantier de St-Nazaire.

Cette attitude n'est pas celle que les travailleurs sont en droit d'atten-

dre, et surtout elle ne s'inscrit pas dans une volonté de conquête des marchés existants.

Tout démontre aujourd'hui une certaine reprise dans les commandes dans le monde.

Les armateurs français commandent leurs navires à l'étranger, des commandes des pays socialistes sont réalisées en Allemagne ou en Finlande, alors qu'en France, Chèreque se refuse à donner un avis favorable à la réouverture des Chantiers de la Ciotat avec le Groupe Lexmar qui, dans un premier temps, emploieraient 1 200 salariés.

Oui, aux interrogations de Claude Evin des réponses existent : c'est d'ailleurs ce que faisait remarquer André Lajoinie dans la lettre adressée à Fauroux (ministre de l'Industrie) :

« Il faut construire, réparer et transporter français et assurer le développement des activités portuaires, l'argent existe pour cette politique, la responsabilité de votre Gouvernement est engagée pour que les fonds publics soient utilisés à l'essor et non au déclin de la Navale ».

L'ensemble du Personnel des hypermarchés

*d'ORVAULT, Rte de Rennes, et de REZÉ ATOUT SUD, Rte de Pornic
vous souhaite*

**un
JOYEUX
NOËL**



**une
BONNE
ANNÉE 1990**

et s'engage à multiplier ses efforts pour encore mieux vous servir en 1990

DEUX NOUVEAUX NAVIRES POUR LA B.A.I.

Ils doivent être construits à Saint-Nazaire

Les résultats commerciaux de la BAI sont très satisfaisants selon son PDG.

Cela traduit, dit-il, une augmentation de la part du groupe de la Manche-Ouest, tant en frêt qu'en

passagers, augmentation que la Direction attribue en partie à l'accroissement de la qualité du service offert avec la mise en service des nouveaux navires: "Bretagne" et "Duchesse-Anne"...

Le PDG poursuit qu'un manque à gagner se fera sentir sur certains mois du fait du manque de capacité. La flotte de la BAI a besoin d'un grand renouvellement, notamment pour le passage des véhicules, tou-

jours selon sa Direction qui envisage la construction de deux nouvelles unités.

On se souvient l'action engagée par les communistes et d'abord leurs élus bretons pour que les feries de la BAI soient construits

à St-Nazaire. Lutte victorieuse dont les résultats — qualité des navires notamment — permettent aujourd'hui à l'entreprise de bons résultats en répondant mieux aux besoins de sa clientèle.

Deux autres navires doivent donc enrichir l'armement de la BAI, la décision de construction serait prise sous trois mois.

Le gouvernement, les collectivités locales, particulièrement la Région Bretagne vont être sollicités par l'armateur pour aider au financement des bateaux et la construction de ceux-ci se fera avec le concours des deniers des contribuables; il serait inconcevable que ceux-ci financent l'emploi ailleurs qu'en France, où nous avons le savoir-faire, les capacités de répondre aux exigences de la BAI.

Le personnel de la BAI, avec les élus communistes au Conseil Régional de Bretagne, se prononcent fermement en faveur de la construction dans le chantier nazairien.

La mobilisation lors des deux précédentes commandes a imposé que cet investissement profite à notre région et tout démontre que c'était là le bon choix.

Soyons vigilants, c'est environ 900 millions de francs qui sont en jeu, notre économie régionale doit en bénéficier. Comme l'expérience vous le prouve, vous pouvez compter sur les communistes pour gagner cette nouvelle bataille. Ensemble, faisons-nous entendre!



Avec le gaz naturel, voir autrement, voir plus loin.

Les hommes et les femmes de Gaz de France sont des spécialistes à l'écoute de vos besoins. Vous pouvez compter sur eux. Ils ont à cœur de développer avec vous un partenariat dynamique qui fera des Pays de la Loire une grande région européenne.

Gaz
de
France



LEFROU-HAMEL R.C. 5. 307 945 388

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Lannec - RENNES
C.P.P. n° 52 987

JOURNAL DE BORD D'UNE FEMME DE GRÉVISTE

Françoise nous a confié son journal,
en voici des extraits

Printemps 89 : La lutte de l'été 88 est payante, les commandes enregistrées par les Chantiers l'atteste. Il va falloir penser aux salaires. Pas si simple d'envisager l'action car il y a un an, c'était la grève contre les licenciements. Beaucoup d'entre nous n'en sont pas encore remis. Pourtant ça ne peut plus durer...

Octobre 89 : Les débrayages se succèdent, la détermination des salariés (ouvriers, techniciens, maîtrise...) annonce la couleur : « Nous en avons assez des petits salaires. La baisse de notre pouvoir d'achat est devenue insupportable ». La revendication de 1500 F fait son chemin, l'ampleur des débrayages dans les ateliers prouve combien elle est populaire et majoritaire.

2 novembre : L'annonce du lock-out pour les salariés travaillant sur le paquebot est tombée comme un couperet : cela signifie : pas de salaire !

La paie d'octobre n'est pas grosse, il va falloir encore se serrer la ceinture. Supprimer tout ce qui n'est pas immédiatement indispensable... mais quoi ?

On va rogner sur le budget de l'alimentation... Il fait déjà froid. Les sandwiches du midi sur le terre-plein de Penhoët doivent être un peu légers... Pour le soir, je prépare un plat bien consistant et pas cher, un bon repas entretient le moral de notre petite famille.

Le problème c'est que mon lock-outé n'arrive pas de bonne heure le soir, tôt parti, tard arrivé, son absence pèse sur les enfants.

Nous suivons les actualités, les enfants aussi sont assidus, ils arrêtent tout pour écouter et voir. On se cherche sur les images de la télé reportant les manifestations.

7 novembre : La direction des Chantiers ferme l'entreprise, le lock-out est généralisé, mais les salariés le transforme en grève totale.

Une manifestation : Depuis longtemps, je n'avais vu pareil rassemblement dans les rues de St-Nazaire. Une fête en soi où on ne se bat plus contre la fermeture, mais pour nos revendications. Ce ne sera pas facile de faire plier le patronat mais tant pis aujourd'hui, je ressens de la fierté.

Un jeudi : Les grévistes sont à la mairie et chez le ministre Evin. Je n'y tiens plus, prétextant une course dans le centre-ville, je les rejoins. Il fait froid, mais la bonne humeur des manifestants me fait chaud au cœur.

Un mercredi matin : Je n'ai pas fait mon tour habituel au marché de la Bouletterie depuis un mois, préférant à cela le supermarché plus économique. Entre femmes de grévistes on se donne des trucs pour confectionner des petits plats pas chers. L'essentiel étant de ne pas tomber dans la routine (un peu comme les grévistes qui doivent toujours imaginer des actions nouvelles...). On s'inquiète aussi pour le Noël des enfants, ils seront moins gâtés.

En attendant, le loyer de novembre sera bientôt à régler, nous engageons l'action avec le CNL, pour obtenir des facilités auprès de l'OPHLM.

Les cantines à demi-tarif, les tickets de bus de la municipalité ne font pas le compte, on s'attendait quand même à mieux sans se faire d'illusions...

Les manifs se succèdent : Celle de Paris avec plus du millier de personnes est particulièrement réussie. La presse, radios et télé sont bien obligées de s'en faire l'écho.

Mardi 5 décembre : J'apprends par un camarade la levée du lock-out pour le lendemain. Je ne peux qu'exprimer ma joie. Le conciliateur nommé n'a pas changé les choses.

Jeu 7 décembre : Après la manif de Nantes, les médias en minimisent l'importance, mais l'action se poursuit. L'argent manque, mais les gars continuent, car le ras-le-bol est grand.

Vendredi 8 décembre : Avec les communistes du quartier, nous allons visiter les gens de la Bouletterie et les inviter à signer une pétition pour le SMIC à 6500 F. Nous expliquons aussi aux chômeurs, aux personnes en situation de précarité que la lutte de ceux des Chantiers est aussi la leur, car lorsqu'ils demandent des embauches, qu'ils exigent de vivre mieux, c'est pour tous... Trois personnes décident, au cours de cette soirée, d'adhérer au PCF...

Quelle que soit l'issue de la lutte aux Chantiers, j'en garderai le souvenir d'une magnifique démonstration de force et de dignité.



LA PRESSE PAS NEUTRE

Journaux locaux, radios, télé "relatent" notre conflit, les manifestations. A noter cependant que dès qu'il s'agit du débat d'idée, des raisons qui nous conduisent à demander 1500 F de plus, du fait que la Direction a les moyens de payer, que Gouvernement et Patrons sont d'accord pour poursuivre l'austérité, c'est le silence.

Pire, ce sont de pleines pages pour d'Acremont, des articles qui reprennent complètement les déclarations d'Evin, Batteux. On voit, y compris des journalistes, prendre leur plus belle plume pour justifier la position du patron et du gouvernement.

EN RÉALITÉ, ils font tout pour empêcher les salariés en lutte de mieux encore mesurer qui est responsable de leur situation, qui est responsable de l'austérité, pour quoi et pour qui agit le gouvernement Rocard.

Alors que la lutte porte que les salaires, que les besoins en navires sont énormes en France et dans le monde, ce sont des menaces qui pèsent sur notre Chantier qu'il est question à longueur de colonnes.

MAIS QUI A INTÉRÊT à faire dévier le débat ? Ceux qui gagnent 4800 F et réclament 6500 F, ou ceux qui refusent d'augmenter les salaires ?

Quand la presse accorde autant de place au patron et à Evin sur leurs

discours remettant en cause la Navale, **CE N'EST PAS NEUTRE !**

Leur démarche est simple : « Parlons de tout sauf des salaires, surtout laisser Alstom grossir ses profits ».

D'Acremont, de son côté, prend pour cible les communistes. Ce n'est pas un hasard.

D'abord, cela peut permettre de diviser ceux qui luttent. mais il y a un "hic" le "TOUS ENSEMBLE" réalisé autour des salaires témoigne de l'ampleur de cette exigence et les communistes des Chantiers ne sont pas les seuls à placer les besoins à ce niveau.

Par contre ils sont effectivement les seuls à exiger à l'Assemblée Nationale que le S.M.I.C. soit porté à 6500 F et à avoir déposé un projet de loi en ce sens.

Si ce projet de loi était voté, d'Acremont n'aurait pas le choix, il devrait l'appliquer.

En s'en prenant aux communistes, c'est bien à ceux, porteurs, défenseurs de cette exigence qu'il s'en prend.

Là encore, il ne se trompe pas d'adversaire, il ne s'en prend pas à ceux qui refusent d'augmenter nos salaires, mais à ceux qui prouvent qu'il est possible de porter le S.M.I.C. à 6500 F, en prélevant seulement le 1/4 des profits réalisés en 1988.

En portant ces attaques plus vives contre les communistes, il s'en prend à la seule formation politique qui, dans les faits et non seulement en paroles, est à vos côtés.

Faire grandir la force de ce parti est une question qui concerne directement chaque salarié. Quand le patron fait du P.C. son seul ennemi, c'est que pour lui c'est la force politique qui le gêne le plus.

C'est celle qui est porteuse de vos exigences, au Chantier, à l'Assemblée Nationale.

Le seul parti qui vous donne raison et approuve vos revendications, c'est le Parti Communiste. Il fait des propositions et renforce ainsi votre action. Il veut construire une société nouvelle, moderne, socialiste. Rejoignez-le : c'est d'actualité.

Déjà, depuis le début du conflit, 22 salariés des Chantiers ont répondu à cette question d'actualité et sont devenus communistes.

Comme eux, vous devez être acteurs des améliorations, des changements, des choix politiques nécessaires.

Il n'y a pas d'autre chemin. C'est la bonne façon de faire de la politique.

Adhère au Parti Communiste Français.

J'adhère

J'adhère au P.C.F.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Age _____

Entreprise _____ Localité _____

Signature : _____

Ce bulletin est à remettre à un militant de votre connaissance, ou à envoyer au P.C.F., 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

CONSTRUIRE
GÉRER
ENTREPRENDRE
AMÉNAGER
DIFFUSER

Des équipes de professionnels connaissant le marché public, ses décideurs et leurs impératifs.

Bretagne Loire équipement : le partenaire indispensable pour une conception moderne de la gestion des collectivités.



Groupe gifco

92 rue Lazare Carnot
55100 Lorient
Tel. 97 21 65 71